

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 137- Mars 2012

# L'inFO44



## CTL du 13 mars 2012

### Tableau de Bord de Veille sociale (TBVS)

Ce tableau s'inscrit dans une démarche globale relative aux conditions de travail aux cotés :



- du déploiement du DUERP
- de la professionnalisation des fonctions d'assistant de prévention (ex ACMO)
- de la mise en place d'espaces de dialogues (EDD)
- du guide de prévention des risques psychosociaux
- du socle de formation aux conditions de vie au travail

Les élus FO DGFIP ont d'entrée de jeu dans leur déclaration liminaire (en ligne sur notre site) mis l'accent sur le fait que cette situation de stress est due essentiellement aux **suppressions d'emplois**. Et que cet outil, même si nous sommes favorables à une "photographie" des difficultés rencontrées par les agents de la DRFiP 44, ne doit pas dédouaner l'administration d'identifier clairement les raisons ayant entraîné la dégradation des conditions de travail. Pour FO, cette apparente prise de conscience des risques liés aux conditions de travail, ne doit pas être seulement de l'affichage.

**Extrait :** " FO DGFIP dénonce la propension de l'Administration à systématiquement aborder la souffrance et le stress au travail sous l'aspect médico-social **visant à la dispenser d'en évaluer les causes profondes à savoir :**

- ✓ les suppressions d'emplois,
- ✓ les réformes précipitées et mal préparées,
- ✓ le manque de finalisation de l'outil informatique,
- ✓ les réorganisations incessantes, .....etc "

Puisque nous évoquions l'informatique, nous avons insisté sur les conséquences désastreuses du basculement CHORUS Comptabilité décidé par l'administration en toute connaissance de cause donc en sachant que de nombreux dysfonctionnements allaient survenir à coup sûr.

**Extrait :** "Là également, les craintes des agents ont malheureusement été rapidement confirmées après quelques semaines d'exercice au vu des nombreux dysfonctionnements qui s'étendent désormais au-delà des services comptabilité de la DRFiP. Ils n'en voulaient pas .....et pourtant ce sont eux qui subissent depuis plusieurs semaines (et pour combien de temps encore?) des conditions de travail stressantes et démotivantes. On se demande vraiment comment le développement de CHORUS estimé à plus de 1,5 milliards d'euros peut produire un tel résultat aujourd'hui ? A l'heure où nous parlons, nous sommes loin de la « démarche d'amélioration de l'information financière des comptes de l'Etat et du renforcement de la « traçabilité » que CHORUS doit permettre d'atteindre un jour...compte tenu des problèmes rencontrés par les postes et services"

Concernant le tableau de veille sociale, il s'agira de lister un certain nombre de sujets permettant de cibler les postes ou services. A partir de 3 familles d'éléments:

- Les éléments de contexte (nombre d'agents, taux de couverture, taux d'encadrement, les modifications immobilières ou organisationnelles, les causes d'accidents du travail, les situations graves,
- Les éléments socles (donc figés) déclinés en trois parties détaillées ci-après
- Les indicateurs optionnels



Les 3 composants des éléments socles et les optionnels sont:

1. **La santé , la sécurité et les conditions de vie au travail** (nombre de congés maladie, nombre de jours déposé dans le CET, nombre d'appel aux assistants et aux médecins de prévention, violences physiques d'origine interne ou externe, nombre de suicides ou tentatives...),
2. **Relations professionnelles** (taux de recours sur la notation au plan local, nombre de réunions de services),
3. **Relations sociales** (nombre de CT, de boycotts des instances statutaires, de jours de grèves décidées localement, nombre d'audiences relatives aux conditions de travail).

**Les points de discussion** : ils portaient sur les indicateurs optionnels. La direction nous a informés que le coût entre la collecte des informations et l'enseignement que nous pouvions en tirer, ne devait pas apparaître disproportionné.

**Exemple** : "Les emplois non demandés " : cet indicateur devrait être renseigné par service, et nécessite d'analyser chaque affectation pour identifier les emplois non pourvus à l'issue de chaque mouvement de mutation. L'administration nous a expliqué que cela générerait une masse de travail importante. Mais à notre demande, ces éléments nous seront données en CAP.

**VOTE** : l'ensemble des OS a voté **POUR** la mise en place du tableau de veille sociale.

### **LE PILOTAGE DES AGENTS DE LA MAN :**

Trois agents sont affectés à la MAN : le régisseur, agent contractuel de catégorie B à temps plein; l'agent de service, agent technique à temps plein, et l'agent d'accueil, agent administratif à temps plein. Ces agents placés sous l'autorité hiérarchique du Service France Domaines, dépendront du pôle pilotage et ressources dès le 1er mars 2012 et seront directement placés sous l'autorité hiérarchique de la Division Budget- Immobilier-Logistique et Informatique de la DRFIP. Il n'y aura aucun changement dans les missions de l'agent de l'accueil.

### **LE BUDGET PREVISIONNEL 2012**

#### **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT**

Depuis le déploiement généralisé de **Chorus** en 2011, le circuit de la dépense est organisé comme suit:



1. Le Service Prescripteur, qui décide de la dépense, formalise les demandes d'achat et atteste le service fait,
2. Le Centre de Services Partagés, qui réalise l'engagement juridique, saisit la certification du service fait,
3. Le Service dépense en mode FACTurier, qui réceptionne les factures, les enregistre et en assure le paiement.

Outre les restrictions budgétaires, trois modifications importantes impactent le budget 2012 :

- Suite à la création des DISI, les crédits alloués au fonctionnement des services informatiques sont transférés sur les budgets des DISI.
- Le périmètre du programme 309 est redéfini : les dépenses de travaux, entretien immobilier et maintenance technique sont réparties entre le 309 pour les dépenses à la charge du propriétaire et le programme 156 pour celles à la charge du locataire.
- La réserve est portée de 2 à 5%.

La base forfaitaire 2012 s'élève à **6.913.070 €** contre une dotation 2011 (hors agents DIT) de **8.019.488 €** soit **une diminution de 13,80%**. (Pour mémoire, base forfaitaire 2011 : 8.568.479 €).

Comme on pouvait tous l'imaginer, le budget prévisionnel 2012 tend à la baisse !



## Le budget de fonctionnement est en baisse de 23% !

## Le budget d'équipement de 92,50 % !!!

Si les dépenses d'équipement sont réduits à 100 000 €, les dépenses de fonctionnement sont elles aussi diminuées. Parmi elles, les fournitures d'équipement -21,43% ; les télécommunications - 3,12% ; l'affranchissement - 32,52%.



Concernant ce dernier secteur, la DRFIP mène une étude sur l'affranchissement de masse pour réduire les coûts. C'est "la technique du petit pas" : expérimentation puis généralisation ! Une collecte est organisée au sein de 2 postes ( TP de Nantes CHU et de la RF Municipale de Nantes); les plis simples et les recommandés sont traités sur Cambronne pour être affranchis.

Les investissements immobiliers de 2012, hors la programmation immobilière triennale, sont les suivants :

- A Versailles: remplacement de la centrale incendie, accord de principe pour changer l'autocommutateur
- A Cambronne : changement du système de sécurité et protection du site, mise aux normes des ascenseurs du bâtiment Graslin.
- A la Baule : accord de principe pour reloger la Trésorerie.
- A Pornic : Désamiantage en cours au 1er étage
- A Cambronne : accord de principe pour un désamiantage des bâtiments Graslin et Audubon.
- A la RF Municipale : amélioration ou remplacement de la centrale électrique.
- A St Nazaire : Les appels d'offre sont lancés. Les prix et les modalités de réalisation seront étudiés.

### Le Bilan CHS 2011:

La dotation accordée au CHS pour 2011 s'est élevée à **420 565 €**. Les crédits validés par le CHS se sont élevés, au profit des agents de la DRFIP 44, à **190 138,84 €**.

Les actions effectivement réalisées ont atteint un total de 176 124,28 € ( les travaux d'amélioration phonique et thermique de l'accueil de la RF de Nantes municipale est reportée en 2012 et la réalisation du test de carrelage dans le bâtiment Anne de Bretagne s'est révélée moins onéreuse que prévu : 20 047 € contre 25 864 € en prévision).

Le CHS a également émis un avis favorable de cofinancement du dispositif de sécurité du bâtiment de Versailles à hauteur de 27 000 €.

Les principales actions financées par le CHS en 2011 sont les suivantes :

- La prévention des risques liés à la structure des bâtiments et l'amélioration de l'environnement de travail des agents pour 54,27% des crédits : le test carrelage du bâtiment Anne de Bretagne y compris le déménagement, la réfection des sanitaires du 2ème étage au bâtiment AUDUBON, l'amélioration de l'éclairage et la réaménagement de l'accueil à la trésorerie d'Ancenis, les différentes mesures liées à la présence de matériaux contenant de l'amiante.
- La prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail pour 29,98% des crédits : achat de matériels sur prescription médicale, dotation de défibrillateurs pour Cambronne, aménagement phonique du hall d'accueil de la RF de Nantes municipale, isolation d'un bureau en pignon dans le bâtiment Anne de Bretagne.
- En ce qui concerne les formations, elles ont concerné les stages de sauveteurs secouristes du travail. Certains agents ont bénéficié aussi des formations au risque routier "post permis", des formations habilitation électrique, et des formations à la gestion des conflits avec les usagers.



## La Trésorerie de BOUAYE

Ce poste est en difficulté depuis de nombreuses années. FO l'avait d'ailleurs signalé à plusieurs reprises (fusion avec le poste du Pellerin dont les comptes étaient très en retard, effectifs sous-estimé à la fusion, décès d'une collègue, suppression d'un poste de contrôleur, problèmes relationnels avec les ordonnateurs, nombreux arrêts de maladie, ...).

Aujourd'hui, la situation s'est encore aggravée. Ainsi le délai global de paiement est passé de 7,5 à 40 jours fin 2011. Plusieurs élus mécontents avaient écrit à la Direction mais faute de réponse rapide de sa part, ils ont décidé de manifester devant les locaux de la Trésorerie en présence de la presse.

La Direction a finalement accepté de les rencontrer les 19 et 22 mars. A cette occasion, le DRFiP devrait leur indiquer qu'ils vont devoir s'adapter aux nouvelles méthodes de la DGFIP ainsi qu'à la réglementation, notamment en matière de marchés publics.

A défaut, il sera demandé aux agents d'appliquer désormais les règles de rejet...même si cela ne convient pas aux élus, ce qui devraient alléger substantiellement les charges du poste.

L'arrivée d'un nouveau cadre B en juin, connaissant déjà la matière et Hélios, devrait permettre d'améliorer la situation. Il en est de même avec la création d'un poste d'adjoint A, à compter du 1er septembre, pour assister le nouveau chef de poste.



## La formation Open Office Writer

FO est intervenu sur les formations bureautiques, et notamment WRITER. Suite à la formation lancée par la DG depuis plusieurs années, les formateurs avaient constaté que celle intitulée le passage de Word à Writer (d'une journée) n'était pas adaptée à l'ensemble des agents. Elle ne convenait qu'à un public déjà à l'aise sur Word.

Localement, un module avait été élaboré sur deux jours; et il était très apprécié.

L'AFIP qui est l'antenne inter-régionale de la formation professionnelle a décidé arbitrairement de faire un retour en arrière alors que personne n'a à y gagner : ni les formateurs qui sont dépités de voir certains stagiaires décrocher, ni les stagiaires qui repartent déçus.

Consolation : une formation sur la bureautique devrait être remise en place, suite à un groupe de travail.



## Relation de la DRFiP 44 avec la délégation des services sociaux.

Nous avons demandé à la Direction ce qu'il en était du binôme qui assurait auparavant le rôle de correspondantes sociales. En effet, depuis la fusion, cette mission semblait être assurée par une seule collègue ce qui pouvait poser problème notamment pour les dossiers de prêts, lors de ses absences.

La Direction nous assure que désormais un ou plusieurs agents viendra en doublon. Cette information devrait être confirmée dans l'organigramme.

## Etude des sols au bâtiments AUDUBON (Cambronne)

Il a été constaté une dégradation des sols liés à l'usage. Un rebouchage ponctuel est conseillé. 6 analyses d'air ont été effectuées. Le taux des fibres d'amiante en suspension est inférieur au taux réglementaire. Néanmoins, les travaux de désamiantage sont déjà programmés (cf budget).



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

### **Permanences**

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)